

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)	Jury par défaut	Tous les candidats	42	1289	658	540	42

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	394	193	166	8	19 %
			Masculin	895	465	374	34	81 %
			Total	1289	658	540	42	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	158	36	17	2	4,8 %
				AB	312	189	123	10	23,8 %
				B	310	266	236	23	54,8 %
				TB	161	152	149	7	16,7 %
				TBF	16	15	15	0	0 %
				Total	963	658	540	42	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	5	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	251	0	0	0	
				AB	35	0	0	0	
				B	23	0	0	0	
				TB	7	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	317	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	872	625	512	38	90,5 %
			En réorientation	76	32	27	4	9,5 %
			Non scolarisés	67	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	269	0	0	0	0 %
			Autres	5	1	1	0	0 %
			Total	1289	658	540	42	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	815	616	509	39
			Autres doublettes	118	40	29	3
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	87,4 %	93,9 %	94,6 %	92,9 %
		Autres doublettes	12,6 %	6,1 %	5,4 %	7,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques et spécialités suivies en 1ère et Terminale	résultat du contrôle continue et épreuves de spécialité	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire.	Être capable de fournir un travail sérieux et régulier, avoir une bonne capacité d'organisation.	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Faire preuve de curiosité intellectuelle et être respectueux à l'égard des autres.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Faire preuve de volonté, de ténacité même seront bienvenus. Cette formation s'inscrit évidemment dans un projet intégrant les poursuites d'études.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers sont examinés au minimum par deux membres différents de la commission. En cas d'hésitation, il peut y avoir jusqu'à quatre

lectures du dossier de candidature.

Sur les 1289 dossiers, 658 ont été retenus et classés.

Les spécialités qui auront dû être suivies sont :

- Mathématiques (spécialité en 1ère, spécialité en terminale) - Physique (au minimum en 1ère)
- Autres spécialités pertinentes en plus des mathématiques : sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques.
- Avoir suivi l'option maths expertes est un atout.

Sont prises en compte **les notes de 1ère et de Terminale**, l'ensemble des notes des spécialités scientifiques, français, anglais et philosophie. Un assez bon

niveau global est attendu, ainsi qu'une bonne maîtrise des programmes de terminale.

Les dossiers non retenus le sont pour les raisons suivantes :

- Résultats et niveau académique global insuffisants
- Non adéquation des enseignements de terminale conformément au cadre du MESR
- Eléments du dossier mettant en lumière une inadéquation entre le profil du candidat et la filière demandée.

La commission s'est efforcée de tenir compte du parcours individuel des élèves.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les modalités d'examen des vœux sont aussi des conseils à suivre.

Notamment, le point concernant les dossiers non retenus. Ils ne le sont pas pour les raisons suivantes :

- Résultats et niveau académique global insuffisants en première et terminale
- Non adéquation des enseignements de spécialité, en 1ère et/ou en terminale conformément au cadre du MESR
- Éléments du dossier mettant en lumière une inadéquation entre le profil du candidat et la filière demandée.

Il est important d'avoir un projet réfléchi et bien renseigné sur les poursuites d'étude et surtout de ne pas s'auto-censurer.

Signature :

Gaëtane HERIPRET,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Camille Pissarro